

**COMITE REGIONAL D'EQUITATION
D'ILE DE FRANCE
(C.R.E.I.F.)**

**56, rue des Renaudes
75017 PARIS**

=====

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2022**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2022**

Mesdames, Messieurs les membres de l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Comité Régional d'Equitation d'Ile de France » relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe chapitre « Règles et méthodes comptables » qui expose un changement de méthode comptable concernant la comptabilisation des subventions reçues des autres organismes (Dotation Fédérale Annuelle de la FFE) au compte 755 « Contributions financières » du compte de résultat et la comptabilisation des subventions à recevoir de l'Etat et autres (ANS, Région Ile de France etc...) au compte 4417 « Etat Subventions à recevoir » au bilan.

Ce changement est effectué selon la méthode prospective et est sans conséquence sur le résultat.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

1. Le résultat de l'exercice est un excédent de 225 442 € se décomposant en un excédent de 128 213 € pour le secteur sportif et de 97 229 € pour le secteur formation. Nous avons vérifié, par sondages, au vu des pièces justificatives, l'exactitude et l'exhaustivité des produits et des charges spécifiques imputés aux secteurs sportif et formation.
2. L'annexe expose les mouvements des fonds dédiés sur la partie des subventions non utilisés pour des projets définis à la clôture de l'exercice. Nous avons vérifié que les fonds dédiés de l'exercice précédent avaient été utilisés en totalité pour 57 005 € et que les fonds dédiés de l'exercice 2022 sont reportés pour 19 000 €.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur du 21 novembre 2022.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 novembre 2022

Pour JM AUDIT & CONSEILS


Abdoullah LALA



Patrick PIOCHAUD

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2022	Net au 31/08/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	4 042	2 755	1 287	2 095
Immobilisations corporelles				
Constructions	171 203	139 249	31 954	35 378
Autres immobilisations corporelles	859 978	566 682	293 296	166 864
Immobilisations corporelles en cours				55 644
Avances et acomptes				41 424
Immobilisations financières				
Total I	1 035 223	708 687	326 537	301 405
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	592 916	27 424	565 492	333 439
Autres créances	424 115		424 115	354 465
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	756 334		756 334	1 161 884
Disponibilités	77 244		77 244	186 918
Charges constatés d'avance	191 310		191 310	23 309
Total II	2 041 919	27 424	2 014 495	2 060 015
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 077 142	736 111	2 341 032	2 361 420
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/08/2022	au 31/08/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres fonds propres	116 887	116 887
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	162 391	162 391
Réserves pour projets de l'entité	150 925	150 925
Report à nouveau	974 567	878 376
Excédent ou déficit de l'exercice	225 442	96 191
Situation nette (sous-total)	1 630 211	1 404 769
Subventions d'investissement	13 916	24 620
Total I	1 644 128	1 429 389
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	19 000	57 005
Total II	19 000	57 005
PROVISIONS		
Provisions pour risques	2 500	2 500
Provisions pour charges	260 219	350 000
Total III	262 719	352 500
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 025	241 538
Dettes fiscales et sociales	80 434	67 521
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		13 830
Autres dettes	179 827	139 801
Produits constatés d'avance	61 900	59 836
Total IV	415 186	522 526
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 341 032	2 361 420

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	415 186
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	Exercice N 31/08/2022	Exercice N-1 31/08/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	11 682	9 165
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	1 000 363	1 330 514
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	537 221	1 119 063
Contributions financières	649 791	
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	105 485	3 273
Utilisation des fonds dédiés	57 005	
Autres produits	117 590	200 817
Total I	2 479 137	2 662 831
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	1 360 482	1 218 079
Aides financières	339 237	345 534
Impôts, taxes et versements assimilés	10 105	10 539
Salaires et traitements	271 225	238 468
Charges sociales	81 171	67 334
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	97 164	71 364
Dotations aux provisions		352 500
Reports en fonds dédiés	19 000	57 005
Autres charges	127 979	211 074
Total II	2 306 364	2 571 897
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	172 774	90 934
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	-1 290	1 833
Total III	-1 290	1 833
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1 109	949
Total IV	1 109	949
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-2 399	884

Compte de résultat

	Exercice N 31/08/2022	Exercice N-1 31/08/2021
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	170 375	91 818
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	44 363	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	10 704	8 555
Total V	55 067	8 555
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		4 182
Total VI		4 182
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	55 067	4 373
Total des produits (I+III+V)	2 532 914	2 673 220
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 307 472	2 577 029
EXCEDENT OU DEFICIT	225 442	96 191

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques	x		
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations		x	
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Etat des échéances des créances	x		
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des suretés réelles		x	
– Tableau de variation des fonds propres	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges	x		
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits constatés d'avance	x (Détail)		
– Produits à recevoir	x (Détail)		
– Charges à payer	x (Détail)		
– Ventilation des ressources nettes	x		
– Honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Subventions d'exploitation	x		
– Concours publics et subventions	x		
– Résultat financier		x	
– Eléments exceptionnels	x		
– Analyse du résultat			
– Tableau des effectifs	x		
– Rémunération des dirigeants		x	
– Engagements financiers donnés		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail			x
– Crédit-bail (Etat simplifié)			x
– Engagement de retraite		x	
– CICE	x		
– Contributions volontaires		x	
– Suivi des legs et donations		x	
– Détail des legs, donations et assurances-vie		x	
– Suivi des dons restant à vendre		x	
– Legs autorisés à réaliser		x	
– Suivi des subventions affectées	x		
– Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		x	
– Fonds dédiés sur générosité du public			x
– Compte de résultat par origine et destination		x	

Règles et méthodes comptables

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Désignation de l'association : C.R.E.I.F.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2022, dont le total est de 2 341 031,60 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 225 441,92 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 septembre 2021 au 31 août 2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31 août 2022 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Objet social de l'entité :

Développement de l'équitation en Ile-de-France

Nature et périmètre des activités :

Par délégation de la Fédération Française d'Equitation (FFE), le Comité Régional d'Equitation d'Ile-de-France a pour objet et missions, en Ile-de-France de :

- 1/ Représenter la FFE en participant à tout ce qui concerne le cheval et l'équitation au niveau régional,
- 2/ Développer et promouvoir les activités équestres de toutes natures,
- 3/ Gérer les compétitions et les manifestations équestres régionales qui lui sont déléguées par la FFE,
- 4/ Organiser les formations des officiels de compétitions et autres intervenants régionaux,
- 5/ Coordonner et dispenser des actions de formation professionnelle notamment par voie d'apprentissage concernant les diplômes d'encadrement des activités équestres,
- 6/ Organiser des assemblées, congrès, conférences, expositions, formations et examens fédéraux,
- 7/ Assurer en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense, s'interdire toute discrimination, veiller au respect de la Charte d'éthique et de déontologie du sport établie par le Comité national olympique et sportif français,
- 8/ Intégrer les notions de développement durable et de protection de l'environnement dans l'ensemble de ses activités,
- 9/ Respecter et faire respecter à ses adhérents les règles d'encadrement, les règles de disciplines, les règles contre le dopage humain, les règles contre le dopage animal, le bien-être animal, les règles d'hygiène, les règles de sécurité et les règles relatives à l'éthique de la compétition et du sport en général.

Moyens mis en oeuvre :

L'association est gérée par un Comité Directeur composé de 20 élus, lesquels décident des actions à engager (qu'il s'agisse de formation, de sport ou de développement).

Leur choix s'appuie en partie sur le travail des commissions régionales, composées de bénévoles et dirigées par un(e) président(e), qui proposent des projets.

Les salariés du CREIF mettent en place les actions retenues cadrant avec l'objet social de l'association.

Ainsi, sont réalisés chaque année :

- Des formations diplômantes en vue de former des enseignants d'équitation
- Des formations non diplômantes (formation continue pour les enseignants, formation des officiels de compétition)
- Des séminaires à destination des adhérents
- Des actions de développement vers le grand public (présence sur les Salons, campagne de communication)

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 août 2022 ont été établis et présentés conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, réforme du règlement CRC 99-01. Il s'agit de la seconde année d'application de la réglementation citée ci-dessus.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation

Règles et méthodes comptables

- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A compter du 01 septembre 2021:

- Les subventions reçues des autres organismes (FFE etc...) sont comptabilisées en classe 755 CONTRIBUTIONS FINANCIERES du compte de résultat.

- Les subventions à recevoir de l'Etat et autres (ANS, Région Ile De France etc...) sont comptabilisées en classe 441 du compte de bilan.

Ce changement est effectué selon la méthode prospective et est sans conséquence sur le résultat.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Site internet : 5 ans

* Constructions : 50 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans

* Matériel de bureau :

4 à 10 ans (dont matériel de concours : 3,5 et 10 ans)

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier :

5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

En janvier 2020, l'apparition en Chine d'une nouvelle forme de coronavirus, le COVID-19, a conduit l'Organisation Mondiale de la Santé à prononcer l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020. Depuis le 11 mars 2020, l'OMS qualifie la situation mondiale du COVID-19 de pandémie. En date du 14 mars 2020, le Gouvernement Français a pris des mesures pour réduire les contacts et les déplacements sur le territoire Français.

Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice concerné et ce, jusqu'à la date d'arrêté des comptes.

Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le résultat de l'exercice est de 225 442 € et se décompose comme suit :

- 128 213 € pour le secteur sportif.
- 97 229 € pour le secteur formation.

La ventilation des produits et des charges par secteur d'activité est détaillée dans les états annexés en pages 33 et 34.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 042			4 042
Immobilisations incorporelles	4 042			4 042
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	171 203			171 203
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagement divers	132 731	144 846		277 576
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	525 658	56 744		582 402
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	55 644		55 644	
– Avances et acomptes	41 424		41 424	
Immobilisations corporelles	926 660	201 590	97 068	1 031 182
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	930 702	201 590	97 068	1 035 223

Immobilisations corporelles

Matériel de bureau et informatique, mobilier : 582 402 € dont matériel de concours 496 269 €.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 947	808		2 755
Immobilisations incorporelles	1 947	808		2 755
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	135 825	3 424		139 249
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	114 619	18 712		133 331
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	376 906	56 445		433 351
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	627 350	78 581		705 932
ACTIF IMMOBILISE	629 297	79 389		708 687

Matériel de bureau et informatique, mobilier : 433 351 € dont matériel de concours 393 224 €.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 208 341 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	592 916	592 916	
Autres	424 115	424 115	
Charges constatées d'avance	191 310	191 310	
Total	1 208 341	1 208 341	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	2 062
Divers – prod. a recevoir	6 000
Intérêts courus à recevoir	300
Total	8 362

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	23 943	17 775	14 293	27 424
Total	23 943	17 775	14 293	27 424
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		17 775	14 293	
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise	116 887				116 887
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	313 315	96 191		96 191	313 315
Report à Nouveau	878 376		96 191		974 567
Excédent ou déficit de l'exercice	96 191	-96 191	225 442		225 442
Situation nette	1 404 769		321 633	96 191	1 630 211
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	24 620			10 704	13 916
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	1 429 389		321 633	106 895	1 644 128

Total fonds associatifs = 1 644 128 € dont 86 834 € d'actif net apporté par l'Union Equestre d'Ile de France lors de la fusion absorption réalisée en 2010.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	352 500		89 781		262 719
Total	352 500		89 781		262 719
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation			89 781		
Financières					
Exceptionnelles					

Dont Héritage JO 2024 pour 220 000 € repris pour 41 484 € et fonds de modernisation des centres de formation pour 130 000 € repris pour 48 297 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 415 186 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 025	93 025		
Dettes fiscales et sociales	80 434	80 434		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	179 827	179 827		
Produits constatés d'avance	61 900	61 900		
Total	415 186	415 186		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	31 762
Dettes provis. pr congés à payer	8 871
Personnel – autres charges à payer	20 000
Charges sociales s/congés à payer	3 104
Charges sociales – charges à payer	8 000
Charges fiscales à payer	4 689
Charges a payer	163 590
Total	240 017

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	7 946		
Tickets restaurants	3 766		
Stocks matériels divers	179 598		
Total	191 310		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	61 900		
Total	61 900		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2022
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESSOURCES	1 012 045
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	649 791
TOTAL	1 661 836

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 24 000 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		158 227	378 994			537 221
Subventions d'équilibre					10 704	10 704
Subventions d'investissement						
						547 925

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		44 363
Subventions d'investissement virées au résultat		10 704
TOTAL		55 067

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		2	2	2
Employés	1	3	4	4
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	1	5	6	6

Fonds dédiés

Subventions affectées

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés (proj. sans dép.)
Fonds dédiés sur subv	57 005	57 005	57 005		19 000	19 000	
Total	57 005	57 005	57 005		19 000	19 000	

Utilisation subvention 2021 ANS Projet sportif fédéral 40 000.

Utilisation subvention 2021 CR IDF Formation 17 005.

Report subvention 2022 ANS Projet sportif fédéral 19 000.

Compte de résultat

	Exercice N 31/08/2022	Exercice N-1 31/08/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	75 100	16 747
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	481 427	1 119 063
Contributions financières	649 791	
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	41 810	3 273
Utilisation des fonds dédiés	57 005	
Autres produits	111 950	200 363
Total I	1 417 082	1 339 445
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	696 988	382 702
Aides financières	339 237	345 534
Impôts, taxes et versements assimilés	10 105	10 539
Salaires et traitements	152 069	190 151
Charges sociales	43 761	53 868
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	79 389	55 622
Dotations aux provisions		222 500
Reports en fonds dédiés	19 000	57 005
Autres charges	2 386	4 594
Total II	1 342 936	1 322 515
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	74 146	16 930
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	109	301
Total III	109	301
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1 109	949
Total IV	1 109	949
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-1 000	-648

Compte de résultat

	Exercice N 31/08/2022	Exercice N-1 31/08/2021
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	73 146	16 282
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	44 363	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	10 704	8 555
Total V	55 067	8 555
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		4 182
Total VI		4 182
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	55 067	4 373
Total des produits (I+III+V)	1 472 258	1 348 302
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 344 045	1 327 647
EXCEDENT OU DEFICIT	128 213	20 655

Compte de résultat

	Exercice N 31/08/2022	Exercice N-1 31/08/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	11 682	9 165
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	925 263	1 313 767
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	55 794	
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	63 675	
Autres produits	5 641	454
Total I	1 062 055	1 323 386
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	663 494	835 376
Salaires et traitements	119 156	48 317
Charges sociales	37 410	13 466
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 775	15 743
Dotations aux provisions		130 000
Autres charges	125 593	206 480
Total II	963 427	1 249 382
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	98 628	74 004
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	-1 399	1 532
Total III	-1 399	1 532
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-1 399	1 532

Compte de résultat

	Exercice N 31/08/2022	Exercice N-1 31/08/2021
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	97 229	75 536
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total des produits (I+III+V)	1 060 656	1 324 918
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	963 427	1 249 382
EXCEDENT OU DEFICIT	97 229	75 536